



COMPTE-RENDU

Atelier N°2 – Transport, déplacement, mobilité

DATE	03/10/2019 – 18h
LIEU	Salle des fêtes – La Richardais
ORDRE DU JOUR	Cibler sur des actions prioritaires à proposer dans le PCAET
INVITÉ(E)S	Tous publics sur inscription

PJ : Support de présentation + restitution des propositions d'enjeux + liste des présents

Compte-rendu rédigé par : Yoann Forveille

Diffusion : Invités et présents et comité de pilotage

Déroulé de la présentation

*Introduction : M. Contin, élu en charge de l'aménagement du territoire, de la requalification des espaces bâtis et naturels, du transport et de la mobilité.
Rappel du contexte et du déroulement l'atelier.*



1 – Le sujet du transport = transport de personnes et marchandises

2 – **Consommation d'énergie** CCCE pour le **transport = 38 %**, dont **30% pour le transport de voyageurs** (dont 60% pour les déplacements exceptionnels (tourisme, achats, loisirs...)) Facture énergétique du transport : 23 000 000 € (produits pétroliers en majorité)

3- **Emissions de Gaz à Effet de Serre** CCCE pour le transport = 39 % dont 30% pour le transport de voyageurs.

4 – Mobilité quotidienne **en voiture pour 90%** des km dont les 2/3 en voiture **solo**. Mobilité exceptionnelle pour 79% en voiture.

5 – Objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone : **-31% des émissions en 2030** pour le transport et une **décarbonation complète à 2050**.

6 – Retour sur les propositions qui ont émergé du 1^{er} atelier :

- Aménagement du territoire et déplacements bas-carbone
- Penser les projets avec les territoires voisins
- Transport bas-carbone et dynamiques locales
- Solidarité et précarité
- Pédagogie et leviers d'actions

7 – Atelier production de fiches actions : (CF récapitulatif des fiches ci-après)

4 tables pour évoquer les 3 axes principaux : objectif 2 actions principales par axe

- Table 1 : AXE 1 - aménagement du territoire
- Table 2 : AXE 2 - report modal
- Table 3 : AXE 3 - déplacements et transport bas-carbone
- Table 4 : Axe au choix : retenu report modal (axe2)

SYNTHESE DES ACTIONS RETENUES PAR LES GROUPES :



AXE 01 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Action A 01 :	Réduire le coût environnemental des déplacements domicile-travail entre l'agglomération de Saint-Malo et la CCCE
---------------	--

Action B 01 :	Mettre en place des mesures de gestion de la circulation en agglomération
---------------	---

AXE 02 : REPORT MODAL (alternative à la voiture)

Action A 02 :	Créer des pôles d'échanges multimodaux interconnectés (Bus/vélo)
---------------	--

Action B 02 :	Créer un réseau cyclable en connexion avec les centres et pôles multimodaux
---------------	---

Action C 02 :	Contraindre l'usage de la voiture pour développer l'usage du vélo
---------------	---

Action D 02 :	Créer des plans de déplacements pour les établissements scolaires
---------------	---

AXE 03 : TRANSPORT BAS CARBONE

Action A 03 :	Transport en commun
---------------	---------------------

Action B 03 :	Développer l'usage des véhicules électriques / hydrogènes
---------------	---

Pour plus d'information, voir les fiches détaillées ci-après proposées par les groupes.

Les Fiches-actions peuvent parfois n'avoir pas été totalement complétées.

AXE 01 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Titre de l'action A01 :	Réduire le coût environnemental des déplacements domicile-travail entre l'agglomération de Saint-Malo et la CCCE
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Economie d'énergie - Rendre plus difficile le trafic en voiture « solo » - Développer d'autres modes de transport plus attractifs
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une voie réservée pour le covoiturage et le transport en commun - Multiplier des parkings relai et aires de covoiturage en lien avec l'intermodalité - Améliorer l'offre de transport maritime avec embarquement des vélos - Améliorer le passage du barrage en toute sécurité pour les vélos
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadencement plus soutenu et une continuité des transports en commun - La proposition de la gratuité des transports en commun - Une communication et de la pédagogie renforcée
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens – usagers - Collectivités impliquées
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrer par une expérimentation
Facteurs limitant	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance des usagers et des collectivités
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - CCCE / SMA - Département pour la RD + Barrage - Régions (transports) - Entreprises de transport maritime
Financements potentiels	-
Calendrier de l'action	-
AXE 01 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Titre de l'action B01 :	Mettre en place des mesures de gestion de la circulation en agglomération
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Economies d'énergie - Apaisement des comportements - Amélioration de la sécurité - Rendre lisible et visible - Fluidifier le trafic
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Centre-ville à 30 km/h - Organiser le stationnement pour limiter la voiture en ville - Organiser les livraisons en ville
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Changer l'ambiance du centre-ville - Réduction des nuisances et des pollutions - Réduction des consommations énergétiques et émissions de GES
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers des agglomérations
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Des aménagements urbains prévus pour une circulation à 30 km/h et pour les livraisons de marchandises
Facteurs limitant à prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à convaincre - Pédagogie
Acteurs à impliquer	-
Financements potentiels	-
Calendrier de l'action	-

AXE 02 : REPORT MODAL (alternative à la voiture)

Titre de l'action A02 :	Créer des pôles d'échanges multimodaux interconnectés (Bus/vélo)
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le transport automobile individuel - Proposer une alternative facile et économique (bus/vélo)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'emplacement des « mini-stations » sur chaque commune (point stratégique, espace commercial, touristique, industriel...) - Définir les services de chaque station (vélib / co-voiturage/ station vélo /Boite reliai colis, autostop encadré...) - Utiliser des bus écologiques - Créer une application numérique pour bien s'y retrouver (circuits horaires...) en lien avec la gare SNCF - Carte d'abonnement intercommunale à bas prix pour les locaux
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Diviser par 2 le nombre de kilomètres parcourus en voiture au quotidien - Faire que 50% des touristes adhèrent au plan
Autres intérêts de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le séjour des touristes - Création d'emplois avec des chauffeurs - Meilleure qualité de l'air
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Ceux qui ont du mal à se passer de la voiture - Tous les citoyens, scolaires, employés des entreprises
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Prix attractif et bonne communication - Implication des élus (prochaines municipales)
Facteurs limitant	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement financier pour l'achat des bus - Aménagement des stations - (prendre en compte les retombées économiques positives)
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne, Département, Europe, SNCF, FUB, Opérateurs privés, habitants, entreprises, associations...
Financements potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers, collectivités
Calendrier de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 / 2026

AXE 02 : REPORT MODAL (alternative à la voiture)

Titre de l'action B02 :	Créer un réseau cyclable en connexion avec les centres et pôles multimodaux
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les déplacements doux à vélo sur voies partagées avec priorité aux vélos
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Doubler les départementales avec des pistes cyclables et passer des routes secondaires à 20 km/h (maillage de « Ruettes Tranquilles ») - Transformer des voies existantes, aménager des carrefours - Créer un maillage vers les pôles (commerces, entreprises, services...)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le déplacement vélo sécurisé - Réduire la circulation automobile
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants, visiteurs et travailleurs - Les grandes structures (commerciales, industrielles...)
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'existant pour des budgets faibles (peu d'investissements)
Facteurs limitant à prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> -
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales
Financements potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Budget global des collectivités en matière d'aménagement de voiries
Calendrier de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 par étapes...

AXE 02 : REPORT MODAL (alternative à la voiture)

Titre de l'action C02 :	Contraindre l'usage de la voiture pour développer l'usage du vélo
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les ¾ des déplacements touristiques en voiture individuelle - Réduire de moitié l'usage de la voiture individuelle au quotidien pour les habitants
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'usage de la voiture dans toutes les agglomérations - Passer les agglomérations à 30 km/h - Proposer des prix de stationnement dissuasif - Développer les sens uniques - Créer un maillage de parcs de vélos en libre-service (vélo ou Vélo à Assistance Electrique) - Développer les stationnements vélos sécurisés - Devenir une destination touristique « TOUT VELO »
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Diviser par 2 le nombre de voitures à 2030 - Diviser par 3 le nombre de voitures en HAUTE SAISON à 2030
Cibles	- Tous
Conditions de réussite	-
Facteurs limitant	-
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Office de Tourisme Intercommunale - Communauté de Commune Côte d'Emeraude - Région Bretagne
Financements potentiels	-
Calendrier de l'action	-

AXE 02 : REPORT MODAL (alternative à la voiture)

Titre de l'action D02 :	Créer des plans de déplacements pour les établissements scolaires <i>A l'échelle des communes et du territoire</i>
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif à 3 ans : Engagement de toutes les communes et des écoles - Objectif à 6 ans : 50% des enfants ne viennent plus en voiture
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire : Etat des lieux, identifier les itinéraires, leviers, freins... - Identifier les zones non sécurisées et le sentiment d'insécurité - Synthèse partagée - Faciliter les équipements des écoliers (éclairage...) - Stationnement vélo - Créer des zones sans voitures
Résultats attendus	-
Cibles	- Ecoliers familles, enseignants
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de stationnements vélos abrités - Zones sécurisées, sans voitures - Lancement lors de périodes favorables - Challenge établissement – suivi et évaluation - Libérer du temps pour les parents qui travaillent
Facteurs limitant à prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> - Trajets professionnels Domicile - école – travail - Météo - Voies douces
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expériences extérieures - Tissu associatif (encadrement, réparation, entretien....)
Financements potentiels	-
Calendrier de l'action	- 2030

AXE 03 : TRANSPORT BAS CARBONE	
Titre de l'action A03 :	Transport en commun
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les déplacements en voiture (tourisme-loisir) - Développer les transports en commun (-10 à -15 % de GES en 2030)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Navettes saisonnières gratuites et cadencées desservant les points d'intérêt touristique <ul style="list-style-type: none"> ° Entre les communes rétro-littorales et les littorales ° Le long du littoral - Parking relai - Réseau de bus de petite capacité
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le nombre de voitures individuelles en centre-ville - Diminuer les émissions de GES
Autres intérêts de cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air - Amélioration du cadre de vie - Amélioration de la sécurité routière - Diminution de la pollution sonore - Attrait touristique
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Toute la population - Touristes - Travailleurs saisonniers - Locaux
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Forte volonté politique - Acceptabilité de la population - Cadencement - Gratuité - Intermodalité - Correspondance entre les autres réseaux de Transport collectif
Facteurs limitant	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements conséquents - Se questionner sur de la location ? - Limitation juridique de la compétence AOT
Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Mairies - Professionnels du tourisme
Financements potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - Région
Calendrier de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement 2022
AXE 03 : TRANSPORT BAS CARBONE	
Titre de l'action B03 :	Développer l'usage des véhicules électriques / hydrogènes
Objectif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire de 100 % les émissions de GES pour tous les véhicules des communes de la CCCE à 2030 - Réduire de 25% les émissions de GES des flottes de véhicules d'entreprises à 2030
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des stations de production d'hydrogène - Mettre en place des stations de rechargement d'hydrogène - Mettre en place des bornes de recharges de véhicules électriques
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la pollution de l'air
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et entreprises
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Une station hydrogène importante sur une zone d'activité commerciale - Une station plus petite dans chaque commune - Production à partir d'énergie renouvelable
Facteurs limitant à prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de renouvellement des véhicules des communes et CCCE - Taux de renouvellement des véhicules des entreprises

Acteurs à impliquer	<ul style="list-style-type: none">- Communes + CCCE- Région Bretagne- Entreprises
Financements potentiels	<ul style="list-style-type: none">- Appels à projets régionaux, nationaux, européens- Budget véhicules des communes et CCCE- Budget véhicule des entreprises
Calendrier de l'action	<ul style="list-style-type: none">- 2025 Tous les véhicules communaux- Quelques BUS